



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2017-870

31/10/2017

Date de mise en application : 28/10/2017

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/10/2017

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature pour le poste de sous-directeur(trice) "filières forêt-bois, cheval et bioéconomie au service "développement des filières et de l'emploi" à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPEE).

JORF n°0253 du 28 octobre 2017
texte n° 145

Avis de vacance d'un emploi de sous-directeur(trice)

NOR: AGRS1729227V
ELI: Non disponible

Est déclaré susceptible d'être vacant au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, l'emploi de sous-directeur (trice) « filières forêt-bois, cheval et bioéconomie » au sein du service « développement des filières et de l'emploi » à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

La sous-direction « filières forêt-bois, cheval et bioéconomie » définit, met en oeuvre et évalue :

- dans le respect d'une gestion durable de la forêt et de ses produits, les politiques publiques visant au développement économique de la filière forêt-bois ;
- la politique de prévention des risques par la forêt (restauration des terrains en montagne, fixation des dunes) et en forêt (défense des forêts contre les incendies, tempête), les politiques publiques visant à la protection et à la pérennisation de la forêt, ainsi que la politique de commercialisation des matériels forestiers de reproduction ;
- la politique de développement économique de la filière cheval, des activités équestres et des courses ;
- la politique de développement des valorisations non alimentaires de la biomasse, en vue de la production de produits bio-sourcés et d'énergie.

Elle assure le secrétariat du Conseil supérieur de la forêt et du bois.

Elle assure également, pour le compte du ministre, la tutelle sur l'Office national des forêts (ONF), le Centre national de la propriété forestière, (CNPFF) l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), le domaine de Chambord, l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) et l'établissement public « Haras national du Pin », de l'Institut technologique forêt cellulose bois-construction ameublement, des sociétés de courses de chevaux et de leurs organismes communs ainsi que des sociétés de courses de lévriers ayant une activité de pari mutuel.

Dans ses domaines de compétences, elle assure le suivi des organismes professionnels et interprofessionnels ainsi que le traitement des demandes d'extension d'accords interprofessionnels.

Le ou la titulaire du poste est chargé(e) d'animer les cinq bureaux filières de la sous-direction.

Pour assurer ces missions, le ou la candidat(e) devra posséder une solide expérience du management. Il (elle) devra en outre justifier d'une bonne connaissance des politiques menées par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Le ou la titulaire du poste devra s'attacher à promouvoir les filières forêt-bois et cheval et d'œuvrer pour consolider ces filières et assurer leur développement en termes de croissance et de valeur ajoutée.

Ce poste réclame un fort engagement et un travail de valorisation, de structuration et de consolidation des initiatives. La connaissance de ces filières serait un atout. Le ou la titulaire devra justifier de ses capacités en termes d'initiative, de synthèse et de proposition.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012 - 32 du 9 janvier 2012 modifié, relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat, les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à la DGPE, à l'attention de Mme Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale, 3, rue Barbet-de-Jouy Paris (75007) et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 78, rue de Varenne Paris (75007), dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française.